



FORMATION CONTINUE 2024

PRESENTIEL

**CYCLE L'HUMAIN AU COEUR DU METIER
D'AVOCAT**

**SESSION 1
DES OUTILS POUR DEVELOPPER
UNE COMMUNICATION CONSTRUCTIVE**

Mardi 2 avril

De 9h30 à 12h30 et de 13h30 à 16h30

En présentiel :

EDASOP, 35 C Bd des Récollets, Toulouse

Sophie GOURDIAT

Médiatrice

Avocate honoraire

190€ la séance

160€ / - 2 ans

Objectifs : A l'issue de la formation, les avocats-apprenants seront en capacité de :

- Améliorer leur façon de communiquer et mettre en œuvre des techniques pour apaiser les tensions
- Reconnaître les besoins vitaux derrière les émotions
- Pratiquer l'écoute active avec silences, reformulations, questions ouvertes
- S'exprimer de façon authentique

Pré requis : Être avocat.

Programme :

- Apprentissage de diverses techniques de communication issues du processus de la communication non violente et du coaching, basées sur la connaissance de soi et de l'autre
- Pratique de l'écoute active
- Pratique de l'expression authentique
- Mises en situation sur des cas réels ou fictifs selon la demande
- Éclairage des neurosciences sur les modes de fonctionnement humain

Moyens pédagogiques :

Exposés, démonstrations, jeux et mises en situation.

Enquête de satisfaction de la formation.

Quizz d'atteinte des objectifs.

Niveau de la formation : 1 (Acquisition des fondamentaux).

Présence des apprenants :

Elle sera vérifiée à chaque séance par un appel effectué au cours de la formation. En cas d'absence à la formation, le remboursement pourra être réalisé sur présentation d'un justificatif. Toute annulation effectuée moins de 72h00 avant le début de la formation n'ouvrira pas droit à un remboursement. A l'issue de la formation, les apprenants trouveront dans leur espace personnel sur le site de l'EDASOP (edasop.fr) leur attestation de présence.

Cette formation faisant partie de la convention de financement 2024 signée entre le FIF PL et l'EDASOP, elle n'est pas ouverte à remboursement à titre individuel.

Inscriptions possibles jusqu'à 72 heures avant le début de la formation.

Accès aux personnes en situation de handicap :

Toute personne en situation de handicap et/ou à mobilité réduite est invitée à le signaler auprès de la référente handicap afin que l'école puisse mettre en œuvre les ajustements nécessaires pour garantir un accueil et un déroulement optimum de la formation.

Référente handicap : Mme Stéphanie de BALORRE
s.debalorre@edasop.fr
[05 61 53 58 52](tel:0561535852)